

LE 27 DÉCEMBRE DERNIER L'AGGLOMÉRATION CREIL SUD OISE EST DEVENUE PROPRIÉTAIRE DU SITE GOSS À MONTATAIRE !

Ça y est ! À la suite de plus de 4 années de négociations, l'Agglomération a enfin signé l'achat du site Goss de Montataire ! Cette acquisition s'inscrit à la suite d'une longue procédure de liquidation judiciaire. Ce laps de temps a malheureusement correspondu à l'abandon d'un site de près de 12 ha situé en centre-ville, avec ses conséquences négatives : intrusions intempestives, pillages, dégradations, sans oublier l'accident et le drame humain qui en a résulté.

En effet, dès l'été 2015, la Communauté de l'Agglomération Creilloise avait délibéré pour acquérir ce site, présentant par ailleurs un patrimoine industriel architectural remarquable. L'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) va opérer dans les mois qui viennent des opérations de nettoyage, de désamiantage, de démolition préalables aux travaux de dépollution des sols prévus en 2021. L'objectif est de redonner à ce site une vocation économique par l'accueil d'activités industrielles ou tertiaires en développant l'emploi sur son territoire. La reconversion des friches industrielles, qui plus est dans la perspective d'une ré-industrialisation, est un enjeu majeur pour l'ACSO, à l'image de la réussite de la reconversion de l'ancien site Chausson devenu « Les Marches de l'Oise ».

CONTACTS PRESSE : 03-200121

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.